

Centre Notre-Dame-de-Fatima

États financiers

31 mars 2024

# **CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA**

## **TABLE DES MATIÈRES**

31 MARS 2024

(non audité)

---

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5 - 6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 17



## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
**Centre Notre-Dame-de-Fatima**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **Centre Notre-Dame-de-Fatima**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité du professionnel en exercice**

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### **Fondement de la conclusion avec réserve**

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes, l'organisme tire des revenus de dons et de certaines activités dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, nous n'avons pu mener à bien l'examen des dons et des revenus et dépenses d'activités et déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des revenus de dons et d'activités, des dépenses d'activités, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices terminés le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023.



RIEL LAUTARD MONTPETIT CPA INC.

Société de comptables professionnels agréés

### Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Centre Notre-Dame-de-Fatima** au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Riel Lautard Montpetit CPA inc.*<sup>1</sup>

Saint-Lazare  
Le 19 juin 2024

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° 111083

# CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

## RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(non audité)

	2024	2023
<b>PRODUITS</b>		
Subventions (annexe 1)	423 805 \$	556 321 \$
Dons (annexe 2)	165 245	64 103
Pensions, hébergements et inscriptions	314 107	466 522
Locations	194 806	217 129
Repas	154 536	130 190
Honoraires de gestion	203 033	43 196
Autres	15 064	29 281
Amortissement des apports reportés	34 343	33 011
	<u>1 504 939</u>	<u>1 539 753</u>
<b>CHARGES</b>		
Frais d'exploitation (annexe 3)	1 466 180	1 198 381
Frais d'administration (annexe 4)	149 475	122 436
Frais financiers (annexe 5)	12 516	10 853
	<u>1 628 171</u>	<u>1 331 670</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT</b>	<b>(123 232)</b>	<b>208 083</b>
<b>AMORTISSEMENT</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(111 545)</u>	<u>(104 508)</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b><u>(234 777) \$</u></b>	<b><u>103 575 \$</u></b>

# CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(non audité)

---

			2024	2023
	Investi en immobilisation	Non affecté	Total	Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>1 089 870 \$</b>	<b>(87 121) \$</b>	<b>1 002 749 \$</b>	899 174 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(84 986)</u>	<u>(149 791)</u>	<u>(234 777)</u>	<u>103 575</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b><u>1 004 884 \$</u></b>	<b><u>(236 912) \$</u></b>	<b><u>767 972 \$</u></b>	<u>1 002 749 \$</u>

# CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

## BILAN

Au 31 mars 2024

(non audité)

	2024	2023
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Encaisse	193 266 \$	380 618 \$
Débiteurs (note 3)	97 370	24 546
Frais payés d'avance	1 725	8 451
	<u>292 361</u>	<u>413 615</u>
<b>Immobilisations corporelles (note 4)</b>	1 561 183	1 615 346
<b>Avances au Centre Plein Air Fatima, sans intérêt ni modalité d'encaissement</b>	<u>-</u>	<u>31 928</u>
	<u><u>1 853 544 \$</u></u>	<u><u>2 060 889 \$</u></u>

Au nom du conseil :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

	2024	2023
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	135 605 \$	183 396 \$
Revenus perçus d'avance	92 579	78 877
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 7)	<u>23 996</u>	<u>72 072</u>
	252 180	334 345
<b>Dette à long terme (note 7)</b>	263 432	256 865
<b>Avances de la Fondation Paul Leboeuf, sans intérêt ni modalité de remboursement</b>	95 247	10 850
<b>Avances du Centre Plein Air Fatima, sans intérêt ni modalité de remboursement</b>	14 085	-
<b>Apports afférents aux immobilisations (note 8)</b>	<u>460 628</u>	<u>456 080</u>
	1 085 572	1 058 140
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	1 004 884	1 089 870
Non affecté déficitaire	<u>(236 912)</u>	<u>(87 121)</u>
	<u>767 972</u>	<u>1 002 749</u>
	<u>1 853 544 \$</u>	<u>2 060 889 \$</u>

# CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

## FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(non audité)

	2024	2023
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Rentrées de fonds-produits	1 398 570 \$	1 365 102 \$
Sorties de fonds-charges	(1 652 959)	(1 447 312)
Intérêts versés	(3 233)	(931)
	<u>(257 622)</u>	<u>(83 141)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat d'immobilisations corporelles	(57 522)	(123 544)
Réalisation d'immobilisations corporelles	-	6 100
Variation des avances au Centre Plein Air Fatima	31 928	(31 928)
	<u>(25 594)</u>	<u>(149 372)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(76 435)	(45 000)
Accroissement de la dette à long terme	34 926	46 792
Accroissement des apports reportés	38 891	59 561
Accroissement des avances de la Fondation Paul Leboeuf	84 397	10 850
Accroissement des avances du Centre Plein Air Fatima	14 085	-
	<u>95 864</u>	<u>72 203</u>
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(187 352)</b>	<b>(160 310)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>380 618</b>	<b>540 928</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>193 266 \$</b>	<b>380 618 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

# CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

(non audité)

---

### 1. OBJECTIF ET FORME JURIDIQUE DE L'ORGANISME

Centre Notre-Dame de Fatima est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est une oeuvre à vocation charitable dont la mission est la gestion des services de camps, de répit et d'hébergement de groupes pour les personnes handicapées. Ces services sont offerts en complémentarité avec les familles, les services sociaux et les services éducatifs, afin de contribuer à la croissance, au bien-être et à l'épanouissement des bénéficiaires.

En vertu de son statut, l'organisme est exempté des impôts sur le revenu.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements seront apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

#### Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

#### Apports reçus sous forme de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

# CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

(non audité)

---

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode du solde dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

Bâtiments	Linéaire	40 ans
Gazebo	Linéaire	10 ans
Mobilier et équipement sportif	Linéaire	16 ans
Équipement de bureau	Linéaire	8 ans
Matériel et outillage	Solde dégressif	10 %
Matériel roulant	Solde dégressif	30 %
Équipement informatique	Linéaire	15 ans
Pavage	Linéaire	5 ans

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et charges à payer, des avances de la Fondation Paul Leboeuf, des avances du Centre Plein Air Fatima et de la dette à long terme.

# CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

(non audité)

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### 3. DÉBITEURS

	2024	2023
Clients	92 248 \$	5 896 \$
Sommes à recevoir de l'État	4 749	17 653
Autres	373	997
	<u>97 370 \$</u>	<u>24 546 \$</u>

# CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

(non audité)

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	312 292 \$	- \$	312 292 \$	312 292 \$
Bâtiments	1 822 315	944 443	877 872	921 782
Gazebo	9 511	7 478	2 033	2 800
Mobilier et équipement sportif	224 422	73 831	150 591	154 635
Équipement de bureau	22 893	21 041	1 852	4 082
Matériel et outillage	270 867	146 817	124 050	123 745
Matériel roulant	218 923	151 756	67 167	56 181
Équipement informatique	24 363	21 130	3 233	10 526
Pavage	108 138	86 045	22 093	29 303
	<u>3 013 724 \$</u>	<u>1 452 541 \$</u>	<u>1 561 183 \$</u>	<u>1 615 346 \$</u>

### 5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un crédit autorisé de 150 000 \$ renouvelable en septembre 2024. Tout emprunt relatif à ce crédit autorisé porte intérêt au taux préférentiel + 2,75 %. Aucun solde n'est utilisé au 31 mars 2024.

### 6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2024	2023
Fournisseurs et frais courus	48 254 \$	73 324 \$
Salaires et vacances à payer	67 997	78 442
Sommes à remettre à l'État	19 354	12 726
Sommes à payer pour la Table intersectorielle jeunesse Vaudreuil-Soulanges	-	18 904
	<u>135 605 \$</u>	<u>183 396 \$</u>

# CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

(non audité)

### 7. DETTE À LONG TERME

	2024	2023
Billet à payer à la Fondation Paul Leboeuf, 2 %, remboursable par versements mensuels de 329 \$, capital et intérêts, échéant en décembre 2025	14 222 \$	14 222 \$
Billet à payer à la Fondation Paul Leboeuf, 2 %, remboursable par versements mensuels de 228 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2024	6 009	6 009
Billet à payer à la Fondation Paul Leboeuf, 2 %, remboursable par versements mensuels de 308 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2027	17 585	17 585
Prêt à terme dans le cadre du programme du Compte d'Urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt, remboursé en totalité au cours de l'exercice	-	60 000
Prêt à terme, 3 %, remboursable par versements mensuels de 696 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2026	14 890	22 674
Lien sur matériel roulant, 5,54 %, remboursable par versements mensuels de 477 \$, capital et intérêts, garanti par un matériel roulant d'une valeur comptable nette de 16 639 \$, échéant en novembre 2028	23 542	27 829
Billet à payer à la Fondation Paul Leboeuf, 2 %, moratoire sur les remboursements en capital et intérêts jusqu'à capacité financière viable du centre, échéant en mars 2035	180 618	180 618
Lien sur matériel roulant, 3,99 %, remboursable par versements mensuels de 546 \$, capital et intérêts, garanti par un matériel roulant d'une valeur comptable nette de 25 387 \$, échéant en mai 2029	30 562	-
	287 428	328 937
Tranche échéant à moins d'un an	23 996	72 072
	<u>263 432 \$</u>	<u>256 865 \$</u>

# CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

(non audité)

---

### 7. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025	23 996 \$
2026	31 536
2027	10 947
2028	29 058
2029	10 185
Autres	<u>181 706</u>
	<u><u>287 428 \$</u></u>

### 8. APPORTS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations et des apports affectés ayant servi à la construction de l'auberge et d'un chapiteau, à l'agrandissement de la cafétéria, à la réfection d'escaliers extérieurs, de plates-bandes, de toitures et du mur d'escalade, à l'acquisition de matériel et outillage et de mobilier et équipement sportif et à la rénovation des salles de bain, du Refuge, de l'infirmierie et de l'auberge. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

	2024	2023
Solde au début	456 080 \$	429 530 \$
Accroissement de l'exercice	38 891	59 561
Montant amorti dans les résultats	<u>(34 343)</u>	<u>(33 011)</u>
Solde à la fin	<u><u>460 628 \$</u></u>	<u><u>456 080 \$</u></u>

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

# CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

(non audité)

---

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses créditeurs et charges à payer.

### 10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec des parties liées au cours de l'exercice :

	2024	2023
<b>Centre Plein Air Fatima</b>		
Revenus locatifs	194 806 \$	217 129 \$
Honoraires de gestion (revenus)	135 437 \$	- \$
Revenus de repas	154 536 \$	- \$
Honoraires de gestion (dépenses)	40 689 \$	- \$
<b>Fondation Paul Leboeuf</b>		
Honoraires de gestion (revenus)	67 596 \$	- \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

# CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

(non audité)

---

### 11. DÉTAIL DES SALAIRES ET CHARGES SOCIALES

	2024	2023
Animation / Programmes	427 154 \$	359 967 \$
Administration	180 606	186 535
Cuisine	224 180	177 299
Entretien	235 113	145 896
	<u>1 067 053 \$</u>	<u>869 697 \$</u>

### 12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

# CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(non audité)

	2024	2023
<b>ANNEXE 1 - SUBVENTIONS</b>		
<b>Subventions fédérales</b>		
Ressources Humaines et Développement des compétences		
Canada - Emplois d'été Canada	17 832 \$	23 298 \$
Subvention - prêt CUEC	20 000	-
<b>Subventions provinciales</b>		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport - aide à l'accessibilité aux camps de vacances	142 097	271 265
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport - programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées	116 100	27 333
CISSS de la Montérégie-Centre (PSOC) - soutien aux organismes communautaires	102 891	99 220
<b>Autres subventions</b>		
Centre de Réadaptation Marie-Enfant	5 542	55 260
Desjardins	1 373	1 197
Zone Loisir Montérégie	14 720	16 596
Prêt AERAM	-	37 152
Prêt Investissement Québec	-	25 000
Autres	3 250	-
	<u>423 805 \$</u>	<u>556 321 \$</u>
<b>ANNEXE 2 - DONS</b>		
Dons provenant de fondations et organismes	103 514 \$	35 000 \$
Dons de la Fondation J.A. DeSève	30 000	25 000
Dons de la Fondation Paul Leboeuf	29 862	-
Autres dons	1 869	4 103
	<u>165 245 \$</u>	<u>64 103 \$</u>

# CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

(non audité)

	2024	2023
<b>ANNEXE 3 - FRAIS D'EXPLOITATION</b>		
Salaires et charges sociales (note 11)	1 067 053 \$	869 697 \$
Publicité	10 850	2 694
Location d'équipement	-	823
Télécommunications	5 617	5 946
Transport et frais de déplacement	33 127	15 622
Entretien et réparations du matériel roulant	17 295	17 943
Assurances du matériel roulant	4 418	3 725
Entretien et réparations	89 913	69 586
Denrées et fournitures	134 630	115 427
Électricité et chauffage	67 665	53 814
Papeterie, frais de bureau et autres	21 275	19 580
Matériel didactique et récréatif	5 316	14 274
Chandails et épinglettes	8 297	8 552
Honoraires - animation	-	234
Médicaments	724	464
	<u>1 466 180 \$</u>	<u>1 198 381 \$</u>

## ANNEXE 4 - FRAIS D'ADMINISTRATION

Assurances	37 411 \$	34 566 \$
Honoraires professionnels	18 684	13 485
Taxes et permis	24 573	24 339
Frais de représentation	5 376	2 395
Cotisations et abonnements	13 947	18 676
Formation	8 655	4 358
Honoraires de gestion	40 689	28 150
Perte (gain) à la réalisation d'immobilisations corporelles	140	(3 533)
	<u>149 475 \$</u>	<u>122 436 \$</u>

## ANNEXE 5 - FRAIS FINANCIERS

Intérêts sur la dette à long terme	3 108 \$	785 \$
Intérêts débiteurs	125	146
Intérêts et frais bancaires	7 963	8 966
Frais de cartes de crédit	1 320	956
	<u>12 516 \$</u>	<u>10 853 \$</u>